

## Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales ont une profonde conscience sociale. Elles offrent un milieu de travail sain à leurs employés, sont actives au sein de leur communauté, ont à cœur le respect de l'environnement et voient à promouvoir la santé et la sécurité alimentaire tout en offrant une gamme variée de produits aux consommateurs.

Ces engagements sont respectés dans l'ensemble de l'organisation et sont encadrés par le Comité de l'environnement et de santé et sécurité du Conseil d'administration (le « Conseil ») de la société et par le Conseil lui-même. Le Conseil revoit et surveille les politiques, les procédures, les méthodes et la conformité dans ces domaines d'activité. Les mesures prises à cet égard peuvent l'être de quatre façons : par la société même, de concert avec d'autres membres de l'industrie, dans le cadre d'associations industrie/gouvernement ou en collaboration directe avec les gouvernements.

### **Respecter l'environnement selon une approche durable**

Le respect de l'environnement se manifeste par des mesures telles que la sensibilisation et la gestion en matière d'environnement, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et la confection des emballages.

### **Gestion d'une prise de conscience écologique**

Des mesures ont été prises à cet égard par le biais d'un système de gestion environnementale qui voit à l'application et à l'intégration structurée de programmes environnementaux au sein même des activités d'exploitation de la société. Ce système assure également le contrôle des activités à risque élevé, la gestion des déchets dangereux de même que le contrôle et la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone. Des évaluations et des vérifications des risques liés à l'environnement sont régulièrement effectuées par des ressources internes et externes spécialisées en environnement dans le cadre de toute activité continue ou nouvellement acquise ou instaurée. De plus, les employés reçoivent une formation leur permettant de reconnaître et de minimiser les risques environnementaux et de réagir promptement en cas d'incident.

### **Efficacité énergétique**

Des efforts constants sont déployés pour améliorer l'efficacité énergétique au sein de Loblaw, laquelle collabore également avec des organismes fédéraux et provinciaux. L'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur des magasins, un système de réfrigération éconergétique, une consommation judicieuse de l'énergie dans les installations de la société et des carburants servant au transport et aux autres activités d'exploitation de la société sont des secteurs où la recherche de l'efficacité énergétique prend tout son sens. En septembre 2005, Loblaw a ouvert son nouveau siège social et centre de services aux magasins éconergétique à l'échelle

nationale à Brampton en Ontario. De plus, Loblaw a formé des associations et conclu des engagements auprès d'organismes fédéraux et provinciaux en vue d'atteindre des objectifs d'économie d'énergie dans les magasins de manière réaliste et ciblée, et a recours à une technologie novatrice de système de réfrigération.

### **Gestion des déchets et emballages**

Le programme de gestion des déchets comporte trois volets : la réduction à la source, la réutilisation ou le recyclage, puis enfin l'élimination. Loblaw appuie depuis longtemps et soutient financièrement des programmes parrainés par l'industrie tels « Corporations Supporting Recycling » et le Conseil canadien du compostage. Cet engagement est notable dans toutes les sphères d'activités de la société. Les laboratoires de développement de photos en magasin recyclent les appareils photos jetables, les liquides de préparation et même les retails de films. Les matériaux recyclés après consommation servent à la fabrication des emballages de nos marques privées, et ce, dans la mesure du possible sans compromettre la sécurité ni la qualité des produits. Les emballages des produits de marques contrôlées sont étiquetés de manière appropriée et comprennent tous les symboles qui aident les consommateurs à identifier les matériaux susceptibles d'être recyclés par leur municipalité. De même, les consommateurs ont le choix de transporter leurs achats dans des sacs en plastique conventionnels, des sacs en plastique réutilisables, des contenants en carton ondulé recyclables et dans des bacs réutilisables. Par ailleurs, tout le personnel des services d'administration et de soutien et des bureaux de la société respecte ces engagements et met en pratique des activités de recyclage et de réduction des déchets. Ce programme s'emploie à éviter que les plastiques, les métaux, le papier, le carton ondulé et les substances organiques ne se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

### **Promouvoir la santé et la sécurité alimentaire**

L'engagement de la société envers la promotion de la santé et de la sécurité alimentaire se traduit par l'établissement de normes pour tout ce qui touche ses activités d'exploitation, ses relations avec les fournisseurs et ses communications avec la clientèle.

La société appuie diverses initiatives en matière d'alimentation à l'échelle nationale afin de promouvoir la santé et la sécurité alimentaire et de s'assurer que les produits respectent ou même surpassent les exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour ce qui est de la sécurité alimentaire. Elle participe également à des mesures conjointes de l'industrie et des gouvernements à l'échelle nationale pour élaborer des programmes de sécurité alimentaire touchant les différentes composantes du système d'approvisionnement de produits d'alimentation. Les fournisseurs sont informés des normes qu'ils sont tenus de respecter. Les procédures de fabrication et de manutention des aliments, la formation des employés, les programmes de formation, les systèmes de conformité et des vérifications indépendantes comptent parmi les mesures instaurées afin de promouvoir la sécurité alimentaire dans les magasins et dans tous les secteurs d'activités de la société. Grâce à notre processus d'emballage et d'étiquetage des produits de marques contrôlées, les consommateurs sont informés du contenu des ingrédients et à savoir si des produits peuvent avoir été en contact avec un ou plusieurs allergènes, les guidant ainsi davantage dans leurs décisions d'achat.

### **Des produits permettant des choix éclairés**

La société offre une vaste gamme de produits qui satisfont aux préférences tout aussi variées des consommateurs. Divers produits présentant une alternative plus santé ou plus écologique sont aussi offerts afin de permettre aux consommateurs d'effectuer des choix plus éclairés.

La gamme *le Choix du Président Produit écologique Vert* et les centaines de produits *le Choix du Président Biologique* ont été conçus pour satisfaire les consommateurs soucieux de l'environnement et de leur santé. Les produits biologiques, certifiés biologiques par une tierce partie, sont emballés dans des matières recyclées et offerts à des prix défiant toute concurrence comparativement aux marques nationales similaires. De nombreux magasins ont un rayon *Soins Naturels*, une destination multi-services où le client retrouvera des aliments sains et un éventail complet de substituts alimentaires nutritifs et bons pour la santé, des vitamines et des produits à base d'herbes médicinales.

L'expansion continue de notre offre de produits *le Choix du Président Mini Chefs* et *le Choix du Président Menu bleu* démontre une fois de plus notre souci d'offrir des aliments sains et nutritifs. Les produits *le Choix du Président Mini Chefs* ont été conçus pour offrir aux jeunes enfants un régime alimentaire sain conforme aux recommandations en matière de nutrition du gouvernement fédéral auprès des Canadiens. Ces produits ont été approuvés par une équipe composée d'imminents chercheurs en nutrition et de diététistes reconnus. La gamme *le Choix du Président Menu bleu*, qui comprend maintenant plus de 250 produits, offre aux adultes des aliments faibles en matières grasses, en calories et en sodium ou riches en fibres.

Pour plus d'information, visitez notre site Web: